



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

// ÉCONOMIE, RECHERCHE ET INNOVATION

L'ÉTAT SOUTIENT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE,
AVEC SES PARTENAIRES ET PRINCIPALEMENT
LA RÉGION, PILOTE DANS CE DOMAINE.
IL ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES, LES
SALARIÉS ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI
ET ASSURE LE RESPECT DES NORMES DE
SÉCURITÉ ET DU DROIT DU TRAVAIL.
IL MAINTIEN SON APPUI AUX POLITIQUES
DE RECHERCHE ET D'INNOVATION.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS

Accompagner les Territoires d'industrie

Lancée fin 2018 dans le cadre du plan national de relance de l'industrie, la mesure Territoires d'industrie accompagne le développement de territoires à forte identité industrielle. Elle est pilotée par la Région.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 18 territoires d'industrie.

1,3 MDS €

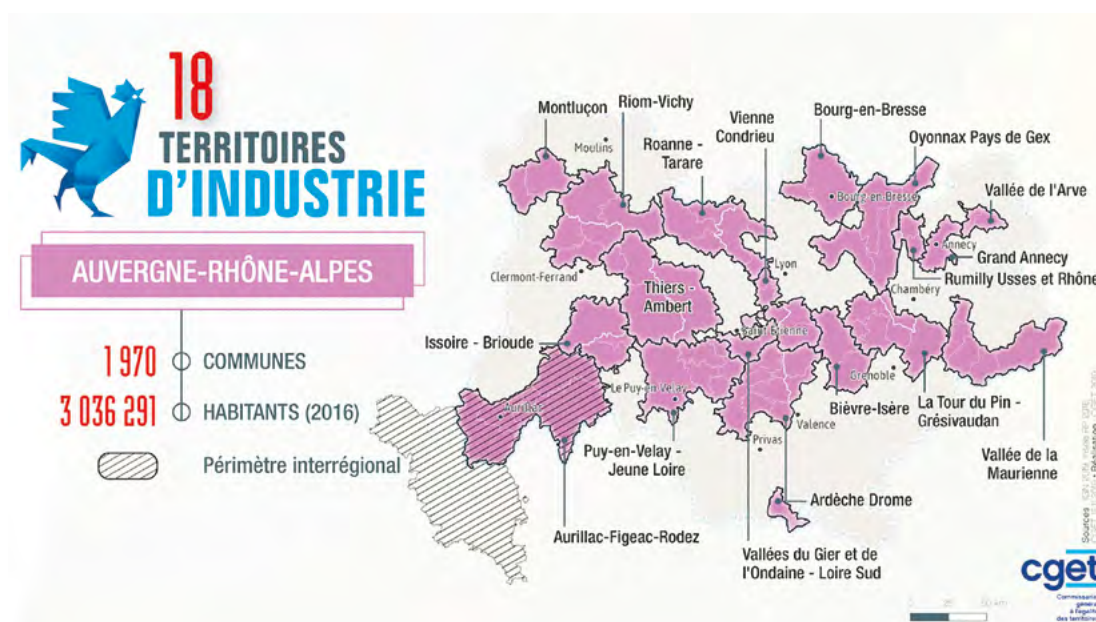
Montant du panier de services mobilisé par l'État et ses opérateurs jusqu'à fin 2022

18

Territoires d'industries en Auvergne-Rhône-Alpes sur 146 au niveau national

1

Référent territorial de l'État désigné pour chaque territoire d'industrie



Première rencontre des acteurs régionaux de l'intelligence artificielle, vers une stratégie régionale

Fin 2019, le préfet de région a organisé la première rencontre des acteurs régionaux de l'intelligence artificielle pour présenter l'étude pilotée par l'État sur ce sujet et lancer la feuille de route de la stratégie régionale (structuration de la filière, développement d'un réseau d'échanges, ...)

Faciliter l'accès à l'information et aux droits

ACTIONS PHARES

◆ Un nouveau code du travail numérique

Ce service gratuit permet à chaque salarié ou employeur de droit privé d'obtenir une réponse personnalisée à une question de droit du travail.

◆ Création du site internet Signalconso

Signalconso permet au consommateur de signaler à la DGCCRF des anomalies constatées lors de ses actes d'achat et de recevoir des conseils, de comprendre ses droits pour connaître les démarches à effectuer. Il permet également aux professionnels d'être informés des anomalies et de les corriger.

Accélérer la transformation numérique

ACTIONS PHARES

- ◆ Formation à la transformation numérique des entreprises pour les agents publics et les chefs d'entreprises de TPE/PME

Conçue par la DIRECCTE et l'Université de Lyon (Campus Disrupt), une première session expérimentale a eu lieu en 2019 pour des agents de la DIRECCTE et de la chambre de commerce et d'industrie.

- ◆ Co-financement d'un guide d'accès au numérique « 100% connecté »

Créé par les réseaux de l'insertion par l'activité économique (IAE), il permet d'accéder aux relais locaux ou régionaux.

- ◆ Promotion de la plateforme nationale « France Num » au salon Click & Shop de Saint-Étienne : recruter de nouveaux activateurs et sensibiliser des chefs d'entreprises.



VEILLER AU RESPECT DES NORMES

Concurrence, Consommation et Répression des fraudes

Entreprises

12 752

Visites

872

Procédures pénales et administratives

Formation professionnelle

196

Contrôles (158 en 2018)

Métrologie légale :

6 000

Instruments contrôlés dans plus de 1 000 communes, représentant plus de 3 000 détenteurs

420

Actions de surveillance d'organismes

ACTIONS PHARES

- ◆ Mise en œuvre de la loi EGALIM

Renforcement des contrôles avec 21 visites sur les pratiques promotionnelles et les relations fournisseurs/distributeurs.

- ◆ Concurrence : enquête sur les prestations de formation proposées par les chambres de commerces

Lutter contre les accidents professionnels, le travail illégal et la concurrence déloyale

31 640

Contrôles sur place, majoritairement dans les secteurs à risques (BTP et industrie)

Risques de chutes de hauteur, premières causes d'accidents du travail (BTP et agriculture) :

4 027

Contrôles du respect de la réglementation et de la conformité des équipements de protection

900

Décisions d'arrêt ou reprises de travaux

Concurrence déloyale dans tous les secteurs d'activité avec une attention au BTP et à l'hôtellerie-restauration :

5 505

Interventions lutte contre le travail illégal

3 219

Contrôles prestations de services internationales

102

Sanctions administratives

ACTION PHARE

- ◆ Signature de 2 conventions de partenariat avec le secteur du BTP

Ces conventions au niveau régional et départemental (Rhône) visent à lutter contre le travail illégal et le détachement irrégulier des salariés d'entreprises étrangères.



AIDER LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Plan d'investissement dans les compétences : signature d'un pacte régional entre l'État et Pôle emploi

Doté au niveau national de près de 15 Mds€ sur cinq ans (2018-2022), le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) vise à développer la formation pour les métiers en tension et place l'acquisition de compétences au cœur du dispositif pour doter chaque demandeur d'emploi de capacités lui permettant de s'adapter aux métiers de demain.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, il cible prioritairement les jeunes et demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifiés.

Le pacte régional retient treize domaines d'excellence dits « DOMEX » :

- Industrie du futur et production industrielle
- Plasturgie
- Aéronautique
- Bâtiments et travaux publics
- Numérique
- Service à la personne
- Agriculture, agroalimentaire, forêt
- Énergie
- Nucléaire
- Mobilité, systèmes de transport intelligents
- Sport, montagne et tourisme
- Force de vente
- Métiers de bouche.

15 avril 2019

Signature du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences d'Auvergne-Rhône-Alpes entre l'État et Pôle emploi

652 M €

Montant de l'enveloppe régionale du PIC sur quatre ans (2019-2022)



Développer l'apprentissage

Les évolutions apportées par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ont permis de développer l'apprentissage.

11 300

Nombre d'apprentis en août 2019

+12%

Augmentation du nombre de jeunes en apprentissage

113

Nombre de nouveaux organismes d'apprentissage

ACTION PHARE

- ◆ *Information et sensibilisation auprès des CFA, des entreprises et des organismes de formation*

L'État poursuit son action en faveur de l'apprentissage en organisant des réunions d'information et de sensibilisation. La convention signée en août 2019 entre l'État et le Medef organise des visites de CFA pour 8000 collégiens afin de les sensibiliser à l'apprentissage pour les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021.

Poursuivre le soutien au développement de l'Économie sociale et solidaire

1er

Le secteur de l'ESS est le premier employeur régional

340 000 / 11%

Salariés de l'ESS

3 M€

Investis par l'État en 3 ans pour soutenir l'ESS

770

Structures soutenues par l'État en 2017 et 2018

ACTION PHARE

- ◆ *Conférence régionale de l'ESS*

L'État, la Région, les collectivités territoriales et les acteurs de l'ESS se sont rencontrés en préfecture de région en février 2019 pour dresser un bilan et fixer des objectifs pour soutenir et développer ce secteur.

Faciliter l'accès à l'emploi des publics fragiles

3132

Créations de poste pour les Personnes en situation de handicap sein des 115 entreprises adaptées liées à l'État par un engagement d'objectif triennal.

135 000

Jeunes accompagnés dans le cadre du Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) : 31 173 jeunes engagés dans le PACEA et 2 000 jeunes parrainés.

9 900

ETP financés et 32 structures d'insertion par l'activité économique créées dans la cadre du programme d'Accompagnement des personnes éloignées de l'emploi

6 645

Personnes ont bénéficié d'une opportunité d'emploi dans le secteur public et associatif, dont 11 % issues des quartiers politique de la ville et 15,7% des ZRR dans le cadre du plan d'Accompagnement en lien avec la politique de la ville et les Zones de Revitalisation Rurales (ZRR) via les parcours emploi compétences

1 M€

Mobilisés par le fonds d'inclusion dans l'emploi pour 29 projets centrés sur l'accompagnement socio-professionnel des plus fragiles et la découverte des métiers

Faire découvrir des métiers aux jeunes via des films immersifs

Testé auprès de trente agences Pôle emploi durant le premier semestre 2019, ce dispositif est financé par la DIRECCTE pour douze métiers en tension, en lien avec les fédérations professionnelles concernées.

Les films projetés via des casques de réalité virtuelle mettent en scène des situations de travail. Cette opération a rencontré son public et poursuit son développement : les fédérations d'employeurs et les clubs d'entreprises diffusent les films lors d'événements, les missions locales et Cap emploi souhaitent en être équipés en 2020 et le ministère du Travail étudie l'utilisation de ce matériel pour son bus de l'apprentissage.

Déployer les entreprises inclusives

Le plan « 10 000 entreprises pour l'inclusion et l'emploi » prévoit l'engagement des entreprises dans une démarche de mise en réseaux et de coopération territoriale afin d'inclure par l'emploi les personnes les plus fragiles.

17

Clubs travaillent avec les réseaux

1 705

Entreprises sensibilisées, dont 1 000 dans le cadre de la démarche Entreprises inclusives initiée par la Métropole de Lyon

ACTION PHARE

- ◆ *Lancement du premier club d'entreprises engagées pour l'inclusion en Ardèche*

Jean-Marie MARX, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et Florence POIVEY, personnalité qualifiée missionnée par la ministre du Travail ont lancé le Club « l'Ardèche, une chance, les entreprises s'engagent ! » qui permettra de coordonner les actions menées sur le territoire avec le soutien des services de la Direccte.

Contribuer à l'économie de proximité grâce à la politique régionale des achats de l'État

69 %

Part des marchés publics de l'État détenus par les TPE/PME

60 %

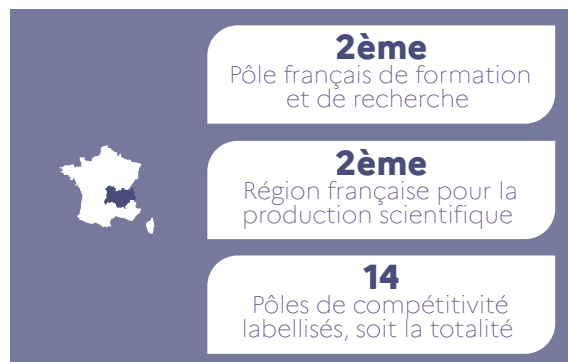
Part des dépenses publiques réalisée auprès des TPE/PME

168

Recrutements générés par les clauses d'insertion sociale des marchés publics de l'État



CONTRIBUER À LA RECHERCHE ET L'INNOVATION



Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)



Grâce au PIA, l'État soutient la politique de sites et notamment les grands sites universitaires labellisés de Clermont, Lyon - Saint-Étienne et Grenoble.

La part régionale dans le PIA national est de 17,5%, stable par rapport à 2018.

ACTIONS PHARES

◆ *Campus des Métiers et des Qualifications*

2 projets labellisés sur les 12 retenus, à Clermont-Ferrand (Sigma) et à Grenoble (Université)

◆ *Recherche hospitalo-universitaire en santé*

Lauréats portés par des établissements de Lyon, BETPSY, DEPGYN et IDBIORIV.

Coordonner les acteurs de l'innovation : le ComExInnov

Présidé par le préfet de région et son secrétariat général pour les affaires régionales, le comité exécutif régional de l'innovation (ComExInnov) réunit tous les mois les services de l'État intervenant dans le champ de l'innovation (DIRECCTE, DRRT, ADEME, BPI, CDC, INPI, Rectorat de la région).

Il permet notamment la coordination des opérateurs de l'État sur les différents appels à projets du PIA.

ACTION PHARE

◆ *Visite du secrétariat général pour l'investissement*

Le ComExInnov a reçu, en 2019, la visite du secrétariat général pour l'investissement qui souhaite généraliser cette initiative locale à l'ensemble des régions.

Contribuer à la recherche et à l'innovation dans le cadre du Contrat de projet État-Région

411 M€

Montant total consacré à la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur sur la période 2015-2020, dont 146 M€ pour les projets de recherche et innovation

14 M€

Part du financement par l'État dans le CPER pour la recherche (avec 10 M€ en ex-Rhône-Alpes et 4 M€ en ex-Auvergne)

3 M€

Part du financement par l'État dans le CPER pour l'Innovation

Crédits impôts recherche et Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)

456

Demandes traitées, (+14% par rapport à 2018)

60

Dossiers de contrôle Crédits Impôts Recherche pour un montant de 138 M€

97

Rescrits Jeune Entreprise Innovante (76 dossiers 2018)

49

Rescrits CIR (32 dossiers 2018)

250

CIFRE (226 dossiers 2018)